



CTL DU 20/01/2014 DEMANDE INTERSYNDICALE

Depuis maintenant plusieurs années, les lois de finances successives suppriment des emplois publics.

A la Direction Générale des Finances Publiques, pour 2014, 1988 postes vont être, à nouveau, détruits.

Ils viennent s'ajouter aux presque 30 000 emplois déjà éliminés depuis 2002 !

Pour notre département, après le boycott du premier CTL "Emplois" qui devait entériner cette nouvelle "purge", nous sommes convoqués pour la deuxième fois sur le même ordre du jour.

Les organisations syndicales FO et CGT des Alpes-Maritimes refusent de débattre sur la localisation des suppressions d'emplois et vous laisse seul responsable de vos choix.

Nous vous demandons donc la modification de l'ordre du jour : à savoir que le point n°2 PLF 2014 : incidence sur les emplois soit traité en dernière position car nous quitterons la séance pour ne pas en débattre.

Nice le 20 janvier 2014